

Rapport d'Activité 2024



www.chantiers-yvelines.fr

insertion@chantiers-yvelines.fr

01.39.07.25.35

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	3
QUI SOMMES-NOUS ?	5
BILAN CHIFFRE - ACTIVITE 2024	11
LES COOPERATIONS DE TERRITOIRES ET DE COMPETENCES : A L'INTERSECTION DES ECOSYSTEMES D'ACTEURS	20
LA CLAUSE D'INSERTION DANS LES MARCHES : UNE AUTRE MANIERE D'INTEGRER L'ENTREPRISE	22
CHYV'E : NOTRE ENTREPRISE D'INSERTION SPECIALISEE DANS LE SECOND ŒUVRE DU BATIMENT	23
CONCLUSION	26

Rapport Moral

C'est avec fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui, à l'occasion de ma première assemblée générale en tant que présidente de Chantiers Yvelines. En succédant à Patrick Radjef il y a sept mois, j'ai pleinement mesuré l'importance de l'engagement qu'implique cette fonction.

Notre mission

Pour accompagner vers l'emploi durable des personnes en difficulté d'insertion, l'association se repose sur une équipe de professionnels engagés. Grâce à eux, nous répondons chaque jour aux besoins de particuliers, d'entreprises et de collectivités, en conjuguant rigueur, écoute et engagement solidaire.

Une année 2024 marquée par le changement

L'année 2024 aura été celle de nombreuses transformations : changement de gouvernance, renouvellement de la direction, départs de collaborateurs historiques... autant d'évolutions structurantes qui ont demandé une forte mobilisation.

En mars dernier, Erwann Bagot a pris la direction de l'association, insufflant une nouvelle dynamique.

Malgré ces bouleversements, nous avons restauré notre équilibre financier, après deux années déficitaires. Cette stabilisation, rendue possible par une maîtrise des charges de personnel et une revalorisation de nos tarifs (alignés sur le SMIC), s'est faite sans altérer la qualité de nos services.

Nous avons ainsi réalisé 119 000 heures de travail en 2024 — une baisse de 4 % par rapport à 2023 — tout en maintenant notre chiffre d'affaires. Le taux de sorties positives reste remarquable : 75 %, dont deux tiers vers des emplois durables. La durée moyenne de travail des personnes accompagnées a progressé, renforçant leur employabilité.

Une organisation qui évolue

Parallèlement, nous avons fait évoluer nos pratiques internes. Les chargés d'insertion sont devenus chargés de mission emploi, assumant désormais à la fois l'accompagnement des salariés en parcours et la relation avec les donneurs d'ordre. Ce repositionnement, soutenu par la formation SEVE, vise à renforcer l'efficacité et la cohérence de notre accompagnement.

Le contexte de transition a nécessité une implication exceptionnelle des administrateurs et salariés, notamment en fin d'année. Grâce à la rigueur de notre ancienne directrice, Isabelle Guillemin, nous avons su répondre aux exigences administratives :

- ❖ Obtention de l'agrément ESUS
- ❖ Renouvellement sans non-conformité de notre certification ISO 9001
- ❖ Mise en place du processus de suivi du Fonds Social Européen
- ❖ Transmission dans les délais des dossiers de subvention à la DDETS 78 et au Département.

Une gouvernance renouvelée

J'ai souhaité inscrire ma présidence dans une démarche collective et collaborative. Nous avons réparti les responsabilités au sein du Conseil, resserré la fréquence des réunions devenue mensuelle, et formalisé plusieurs groupes de travail (qualité, communication, développement, recrutement). Cette dynamique a renforcé la participation, la transparence et l'efficacité de la gouvernance.

Perspectives pour 2025

Nous avons commencé l'année 2025 avec des signaux positifs. L'arrivée d'Erwann Bagot en mars comme directeur a déjà permis une prise en main efficace des dossiers et de l'équipe. Nous avons renouvelé le marché de mise à disposition avec la Ville de Versailles, dont je remercie le Maire ainsi que ses services, pour leur fidélité et leur confiance. Ce partenariat est un modèle de coopération au service de l'inclusion.

Nous avons également organisé les élections du Comité Social et Économique, renforçant ainsi le dialogue social interne.

Pour les mois à venir, nous poursuivons nos axes de développement :

- ❖ L'élargissement de notre activité vers les entreprises du secteur marchand
- ❖ Le renforcement de notre entreprise d'insertion CHYV'E
- ❖ La consolidation de notre démarche qualité par une future certification RSE (en lien avec l'UNAI – Union Nationale des Associations Intermédiaires)
- ❖ Et enfin, l'étude en cours pour la création d'une ressource en lien avec des partenaires historiques (Viroflay, Versailles Grand Parc, ActivitY'), et l'appui du REFER – Réseau Francilien du Réemploi.

Ce dernier projet incarne pleinement notre volonté de relier insertion et développement durable.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement Patrick Radjef pour sa confiance, et Isabelle Guillemain pour son professionnalisme et sa rigueur jusqu'au dernier jour. Un immense merci aux administrateurs pour leur accueil, leur engagement constant, et à l'équipe de permanents dont l'implication quotidienne est la clé de notre réussite. Je remercie également les personnes accompagnées qui nous font confiance et prouvent chaque jour leur capacité à remplir les missions qui leur sont confiées.

Enfin, je veux saluer nos partenaires institutionnels et financiers - en particulier les collectivités locales - pour leur soutien fidèle et leur rôle déterminant dans l'accompagnement des salariés en parcours vers l'emploi.

Ensemble, poursuivons notre engagement vers l'excellence et l'innovation, au service d'une société plus juste, plus solidaire et plus inclusive.

Je terminerai avec des mots attribués à Héraclite, philosophe d'Ephèse : **Rien n'est permanent, sauf le changement.**

La Présidente

Marion BOLZE

Qui sommes-nous ?

En quelques mots

Depuis plus de 35 ans, nous œuvrons localement pour l'insertion professionnelle, vers l'emploi durable, des demandeurs d'emploi qui s'adressent à nous.

Chantiers-Yvelines accompagne une très grande diversité de situations.

Les critères des personnes éligibles à **l'Insertion par l'Activité Économique** et à l'accompagnement en Association intermédiaire sont strictement définis par la Loi et concernent l'âge des candidats, leur niveau de précarité et leur niveau de formation.

Chantiers-Yvelines accompagne par conséquent une très grande diversité de situations.

Conventionnée par l'État pour notre action, et pour un nombre d'Équivalent Temps Plein (**ETP**) discuté chaque année avec la DDETS 78 à raison de 1700 euros pour 1 607 heures travaillées, Chantiers-Yvelines est une organisation à but non lucratif et labellisée **ESUS** – Entreprise solidaire d'utilité sociale.



Chantiers-Yvelines est aussi Certifiée AFNOR ISO 9001 – 2015 depuis 2020.



Les chiffres clés

119 343 heures de travail

320 professionnels
accompagnés dans leur
retour à l'emploi

74,3 ETP



Un travail partenarial de proximité

Avec le soutien du Service public de l'emploi, les agences France-Travail, les Missions locales, les Territoires d'Action Sociale, l'agence départementale pour l'insertion ActivitY', la DDETS78 et les partenaires locaux de la formation, de l'emploi et de l'hébergement objectif est d'amener les Salariés En Parcours (SEP), **en deux ans maximum** (durée du PASS IAE), à développer des compétences pour leur permettre de rejoindre le marché du travail classique.

Nos 3 piliers pour favoriser le recours à l'emploi de proximité et l'accès à l'emploi durable de nos salariés.

Accompagnement des salariés	Formation et qualification	Mise à disposition de personnel
Nous établissons avec nos salariés leurs diagnostics professionnels afin d'identifier les voies professionnelles au sein desquelles ils pourront s'investir. Nous les accompagnons aussi dans la levée des freins empêchant leur pleine autonomie.	Pour renforcer les connaissances ou compétences attendues par les employeurs nous mettons en place les formations de nos salariés comme, par exemple : ❖ La mise à niveau des connaissances de base : français professionnel, informatique, gestes et postures..., ❖ Des formations professionnalisantes : CACES, habilitations techniques, certifications dans les domaines ciblés pour réussir en mission et en emploi.	Il s'agit ici de notre principal outil d'insertion, l'octroi de missions de travail, ponctuelles ou régulières au sein des entreprises et collectivités qui en expriment le besoin. Cette mise à disposition de personnel est régie par l'article L5132-1 du code du travail et simplifiée pour permettre aux entreprises et collectivités de mobiliser facilement les structures de Mise à Disposition (MAD) et ainsi recourir à leurs services.



L'organisation

Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration est un élément clé de la bonne marche de l'association. Les administrateurs, tous bénévoles, contribuent activement à la vie de l'association grâce à leur compétences diverses et complémentaires qui permet de couvrir de nombreux sujets que l'équipe opérationnelle ne peut pas traiter au regard de sa faible taille.

Ainsi, la communication, le contrôle de gestion, le contrôle qualité, la téléphonie, le développement et le montage de nouveaux projets sont pris en charge au sein de groupe de travail qui réunissent administrateurs et salariés. L'implication de chacun est renforcée par des réunions mensuelles avec ordre du jour et comptes rendus écrits.

◊ Membres du bureau

Patrick Radjef	Président jusqu'au 7 novembre 2024
Cécile Laureau	Présidente d'honneur
Bernadette Billig	Secrétaire
Jean-Marc Duval	Trésorier
Marion Bolze	Vice-présidente en septembre 2024 puis Présidente depuis le 7 novembre 2024

Membres du Conseil d'Administration

Mathieu Casanelli	Philippe Chancelier
Christian Cottin	Jean-Paul Grisval
	Michel Philouze

Équipe opérationnelle

L'Équipe de permanents se compose d'une directrice jusqu'au 30 novembre 2024, une assistante de direction, deux responsables d'agences, une coordinatrice des mises à disposition (jusqu'en avril 2024), une comptable, 5 conseillers/conseillères en insertion professionnelle ayant évolué progressivement vers le poste de chargés/chargées de mission emploi. Un nouveau directeur a rejoint l'équipe début mars 2025.

Formations de l'équipe-SEVE (SIAE et Entreprises Vers l'Emploi)

Entre 2023 et 2024, des salariés ont été formés dans le cadre du programme SEVE Emploi, porté par la DGEFP et la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité). Ce programme promeut la rencontre directe entre les personnes éloignées de l'emploi et les employeurs par la médiation des professionnels de l'accompagnement vers l'emploi. Ainsi les compétences des Conseillères en Insertion Professionnelle se sont élargies à celles des Chargées de Mission Emploi qui prônent un changement de regard et de pratiques. Appliquées au marché des collectivités locales, associations et entreprises, cette approche a permis de renforcer les liens avec les services employeurs.

Nos partenaires institutionnels ...



Nos partenaires Donneurs d'Ordres parmi tant d'autres...



Notre Territoire

Siège et Agences

Siège : **Versailles**

24 rue du Maréchal Joffre
78000 Versailles - 01.39.07.25.35
insertion@chantiers-yvelines.fr

Agence : **Rambouillet**

34 bis rue de Gambetta
78120 Rambouillet - 01.84.27.05.58
rambouillet@chantiers-yvelines.fr

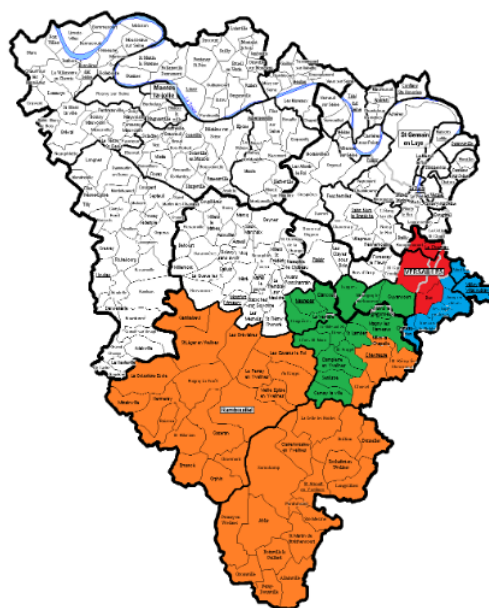
Agence : **Trappes**

7 rue Gabriel Péri
78190 Trappes en Yvelines - 01.30.51.18.98
trappes@chantiers-yvelines.fr

Agence : **Vélizy-Villacoublay**

Centre Maurice Ravel – 25 avenue L. Bréguet
78140 Vélizy - 01.30.76.61.76
velizy@chantiers-yvelines.fr

Ouvertes du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à
17h00



- ❖ Permanence assurée à l'Espace Emploi Entreprise, Hôtel de ville 13-15 rue Pottier 78150 Le Chesnay-Rocquencourt

Des modalités de fonctionnement claires, simples et encadrées par la loi pour tous les Donneurs d'Ordres (DO)

Chantiers-Yvelines, en tant qu'**Association Intermédiaire (AI)**, s'inscrit dans le champ de **l'insertion par l'activité économique (IAE)**. Ce dernier regroupe différents types de structures, dont les SIAE, qui relèvent de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Conventionnée par l'État, Chantiers-Yvelines cherche à concilier performance économique et projet social en proposant des contrats de travail à des personnes éloignées de l'emploi, par le biais de **Contrats à Durée Déterminée d'Usage (CDDU)**.

L'association Intermédiaire représente un modèle économique d'entreprise sociale bien spécifique, facteur **d'inclusion et de performance sociale**.

Les démarches administratives sont simplifiées pour permettre aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers de mobiliser facilement les associations intermédiaires, dans une **démarche d'achats de services socialement responsables**.

Nos partenaires peuvent être variés : les collectivités locales, comme les services de la voirie, les espaces verts, la restauration collective (écoles, cantines...), le nettoyage des bâtiments collectifs, les centres hospitaliers, les entreprises du bâtiment et des travaux publics, des TPE et PME locales, des entreprises horticoles, de maraîchage, etc.



Bilan chiffré - Activité 2024

Chiffre d'Affaires - Nombres d'heures et de personnes accompagnées

Chiffres clés 2024

119 343 heures

Des missions pour **320** salariés

Dont **181** nouvelles personnes.

	2022	2023	2024
Personnes accompagnées	504	395	320
Heures	123 808	125 025	119 343
Vente des heures (€)	2 544 671	2 684 346	2 683 571
ETP	77	78	74,3

Si le nombre d'ETP est en diminution par rapport à l'an dernier, la durée moyenne de temps de travail par personne accompagnée est en augmentation. Dans le cadre de notre accompagnement vers l'emploi durable, l'augmentation des temps de travail par personne nous a permis de mieux préparer le salarié à l'employabilité et d'accroître ainsi le nombre de sorties positives, notamment en emploi durable

Heures réalisées par catégories de donneurs d'ordres

Les activités de Chantiers-Yvelines sont orientées vers trois catégories principales de donneurs d'ordre : les collectivités, les entreprises et les particuliers.

Secteurs principaux d'intervention :

- ❖ Restauration collective,
- ❖ Entretien de locaux (domiciles particuliers et locaux collectifs),
- ❖ Second et gros œuvre bâtiment,
- ❖ Entretien des espaces verts et de la voirie,
- ❖ Manutention et petits travaux.

Chiffres clés 2024

Les **collectivités** constituent l'essentiel de l'activité

102 nouveaux donneurs d'ordres

Mise en œuvre d'une stratégie de diversification pour accroître la part des entreprises privées

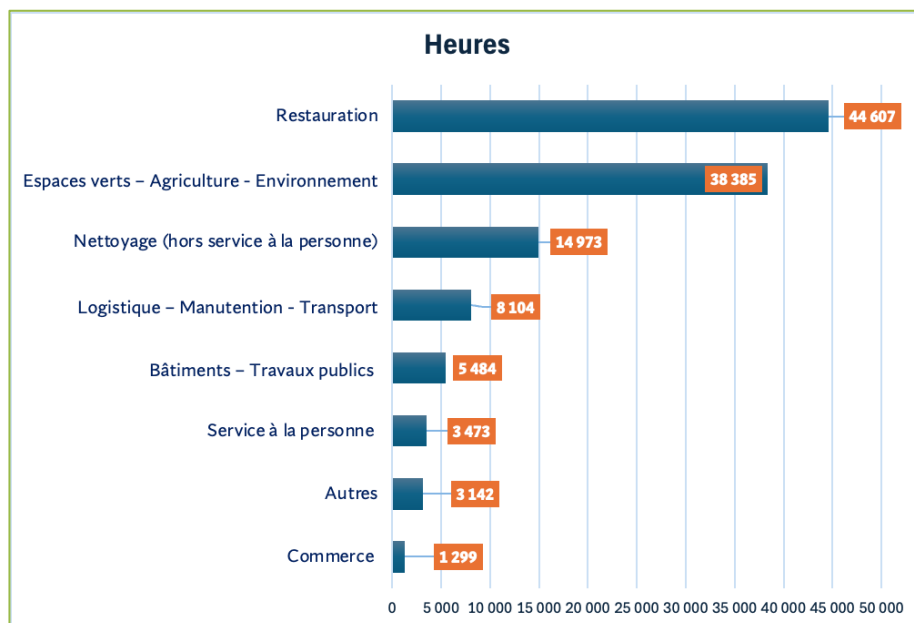
	% heures
Collectivités locales	62 %
Entreprises	7,5%
Particuliers	4,8%

Le détail des autres donneurs d'ordre est fourni dans la section « Ils nous ont fait confiance... »

Ventilation des heures de mises à disposition

Secteurs d'activité

Le nombre total d'heures effectuées en 2024 s'élève à 119 343 heures pour un effectif de 74,3 ETP (Équivalent Temp Plein)



Ils nous ont fait confiance en 2024

Parmi nos grands clients, dans les collectivités locales la Mairie de Versailles, qui vient de nous renouveler sa confiance, les mairies du Chesnay-Roquencourt, Jouy-en-Josas, Viroflay, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-

Bretonneux, Rambouillet, l'Hôpital Mignot, le département des Yvelines, dans les entreprises : Compass, sans oublier les particuliers.

Donneurs d'Ordre	Nombre	Heures	CA (€)	%
Mairies et Autres Collectivités Locales	26	73 787	1 671 916	62,30%
Hôpitaux, Cliniques	3	10 658	245 129	9,13%
Entreprises	27	8 817	202 800	7,56%
C'midy	1	7 387	165 347	6,16%
Associations	31	8 984	172 207	6,42%
Lycées, Collèges,	5	4 251	97 771	3,64%
Particuliers	237	5 583	128 401	4,78%
Total	330	119 467	2 683 571	100%

Par typologies de missions, nous intervenons beaucoup auprès des mairies de Versailles, Jouy en Josas, Viroflay, Rambouillet, Magny, Le Chesnay-Roquencourt, Guyancourt, Montigny, Coignières, et Rochefort du personnel **remplaçant des agents** absents dans les services des espaces verts, de maintenance technique et des écoles communales.

L'hôpital Mignot nous a sollicité toute l'année 2024 pour du **personnel d'entretien et de service des repas**.

La société d'économie mixte **C'Midy**, créée en 2018 par le Département des Yvelines et Sodexo a la charge de **la restauration et de la propreté de l'ensemble des collèges des Yvelines**. Dans le cadre de ses activités, elle peut être amenée à faire appel à du personnel temporaire.

Une convention de partenariat, reconductible d'année en année, a été signée en 2020, entre différentes associations intermédiaires du département et C'Midy sous l'égide du Comité Départemental des Associations Intermédiaires (CDAI) des Yvelines pour assurer le remplacement de personnels absents dans les cantines des collèges publics de notre territoire.

Malgré une baisse d'activité sur 2024 par rapport à 2023, un plus grand nombre d'agents ont pu bénéficier de missions de travail.

Heures	2021	2022	2023	2024
Volumes horaires/Mises à disposition	9 135	10 045	8 358	7 387
Nombre d'agents	74	73	68	89

Sur le plan des sorties, à l'issue des accompagnements et des missions réalisés, les suites de parcours se sont traduits par 5 contrats : 1 Contrat Unique d'Insertion/Parcours Emploi Compétences (CUI/PEC) et 4 Contrats à durée indéterminée d'insertion (CDII).

Les entreprises et les associations ont recours à nos services pour des **travaux de logistique, manutention, d'entretien de locaux...**

Les particuliers s'adressent à Chantiers-Yvelines pour toutes sortes de petits travaux comme le **jardinage, le petit entretien à leur domicile, l'aide aux déménagements...**

Chaque donneur d'ordre est un partenaire engagé avec nous dans l'accompagnement des personnes vers l'emploi, en les accueillant au sein de leur équipe ou en leur fournissant une première expérience chez les particuliers.

Éléments qualitatifs et quantitatifs relatifs aux parcours des salariés en parcours

Formations des salariés en parcours organisées en 2024

La qualification des publics demeure un enjeu incontournable et participe aux étapes de retour à l'emploi. Cette année, nous avons pu mobiliser l'organisme de formation FLES 78 qui s'est montré réactif à l'ensemble de nos demandes de prises en charge.



La grande majorité de nos formations a eu lieu sur le site du Centre Frédéric Ozanam, où se trouvent le siège et les locaux de l'agence de Versailles pour permettre aux salariés de toutes les antennes de se rencontrer et ainsi d'échanger entre eux.

Il est à noter que pour inciter le plus grand nombre de salariés à partir en formation, l'association maintient, **sur ses fonds propres**, le salaire du bénéficiaire.

Ces formations se répartissent de la manière suivante :

- ❖ Formations relatives aux « savoirs de base certifiant », d'adaptation au poste et autres formations qualifiantes : **97 personnes**
 - Préparation au permis de conduire dont initiation au code de la route

- Diagnostics linguistiques/tests de positionnement initial
- Français à visée professionnelle
- Compétences numériques (navigation internet et bureautique de base)
- CACES 1,3,5 (Certificats d'aptitude à la conduite en sécurité), pour les engins de levage/manutention
- HACCP (système d'analyse des risques et points critiques) appliqué à l'hygiène en restauration collective
- Habilitation électrique B1V, B2V, BR, BC
- Entretien de locaux en collectivité
- Hygiène des locaux en collectivité
- Entretien et repassage du linge



❖ Formations relatives à la protection et prévention des risques professionnels : **30 personnes**

- Secouriste et sauveteur au travail (SST)
- Gestes, postures et ergonomie.

Caractéristiques des 320 salariés en parcours en 2024

Pour que notre activité produise un impact positif en matière d'inclusion, Chantiers-Yvelines embauche des personnes en démarche d'insertion sociale et professionnelle, à la recherche d'un emploi.

Chantiers-Yvelines, en qualité d'association intermédiaire, a pour mission de recruter et d'intégrer jusqu'au retour à l'emploi les personnes répondant aux spécificités suivantes :

- ❖ Demandeurs d'emploi de longue durée (inscription Pôle Emploi depuis au moins 12 mois)
- ❖ Bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active)
- ❖ Personnes reconnues travailleurs handicapés
- ❖ Personnes de plus de 50 ans
- ❖ Jeunes de moins de 26 ans, sans qualification
- ❖ Personnes en situation de précarité rencontrant des freins tels que ceux liés à l'hébergement précaire, à l'endettement ou à l'isolement social.

Sexe et Âge	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
Moins de 30 ans	66	26	92	28,74%
De 30 à 39 ans	43	35	78	24,38%
De 40 à 50 ans	33	41	74	23,13%
Plus de 50 ans	34	42	76	23,75%
Total	176	144	320	

Situation	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
Bénéficiaires du RSA	43	38	81	25,3%
Quartiers prioritaires politique de la ville	11	14	25	7,81%
En situation de handicap	10	3	13	4,06%
Réfugiés, bénéficiaires de la protection internationale	48	3	51	15,94%

Emploi/chômage	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
Chômeurs non-inscrits à France Travail	54	35	90	27,81%
Chômeurs inscrits à France Travail	122	109	230	72,19%
Inactifs (sans emploi et n'en recherchant pas)	0	0	0	0

- ❖ 129 salariés ont une durée d'inscription au chômage supérieure à deux ans, soit 40% ;
- ❖ 61 salariés ont une durée d'inscription comprise entre 1 et 2 ans, soit 19%.

Au total, 59% des salariés en parcours sont en situation de chômage de longue durée.

	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
France	68	50	118	36,87%
UE	10	10	20	6,25%
Hors UE	98	84	182	56,88%

	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
Seul-e avec enfant	16	46	62	19,38%
Autres situations	160	98	258	80,62%

	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
Sans permis ou permis nul et moyen de locomotion non répertorié	127	112	239	74,69%
Ayant le permis de conduire	44	26	70	21,88%

Résultats en termes de sortie, à l'issue des parcours

Concernant les salariés en parcours ayant travaillé pour une **durée supérieure ou égale à 150 heures** :

Types de sorties	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
Durables (CDD > 6 mois ou CDI)	19	23	42	68,86%
Transition (CDD < 6 mois)	4	4	8	13,11%
Positives (retraite, suite de parcours d'insertion ou entrée en formation)	9	1	10	16,39%
Total des sorties dynamiques	32	28	60	98,36%
Autres sorties comme inactif Congé parental/incapacité...			1	1,64%
Sorties sans nouvelles, décisions administratives ou de justice, déménagement, chômage	24	6	30	
Total			91	

Détaillons les sorties durables (CDD > 6 mois ou CDI) :

	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
CDD en entreprise utilisatrice de la MAD > 6 mois	8	14	22	52,38%
CDD en entreprise >= 6 mois	1		1	2,38%
Contrat à durée indéterminée	1		1	2,38%
CDI en entreprise utilisatrice de la MAD	3	5	8	19,05%
CDI en entreprise	6	4	10	23,81%
Total	19	23	42	100%

Accompagnement des bénéficiaires du RSA :

Cet accompagnement est en place depuis plusieurs années avec l'agence ActivitY' du département des Yvelines. À noter que l'accompagnement des bénéficiaires du RSA est généralement plus difficile que pour les autres salariés en parcours du fait notamment des freins sociaux cumulés et de la coordination parfois compliquée avec les accompagnateurs sociaux. 32 bénéficiaires ont pu bénéficier d'au moins une action de formation dont 6 ont suivi un atelier préparatoire aux missions de mises à disposition, celui-ci étant jugé indispensable pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Pour 2024, sur 81 **bénéficiaires**, nous comptabilisons **21 sorties** positives. La répartition est détaillée dans le tableau ci-contre.

Sorties positives	Total	%
CDI	2	9,5
CDD et Intérim de plus de 6 mois	4	19
CDD et Intérim de moins de 6 mois	5	23,8
CUI PEC	4	19
CDDI Insertion (EI)	2	19,5
Formations	4	19
Total	21	100%

Évolution des freins sociaux

Le cumul des freins est une des caractéristiques de nos publics. Le manque de qualification ou de connaissance du marché de l'emploi est souvent la première difficulté qui est annoncée par les salariés lors des entretiens individuels. Les échanges nous permettent de révéler d'autres problématiques plus prégnantes qui apportent un éclairage sur des parcours souvent décousus et le manque de stabilité en emploi lorsqu'il est intégré.

La difficulté à engager les démarches sociales ou administratives, à assurer les démarches attendues dans la durée et en toute rigueur, sont autant de freins à lever avec nos salariés. La mauvaise maîtrise de la langue, le manque de repères institutionnels et l'isolement ne sont pas, par essence, favorables à la réussite des démarches entreprises. Les difficultés rencontrées sont les suivantes : accès au logement et constitution des dossiers, santé et accès aux soins (soins courants, dentaires et addiction), accès aux droits (droit de la famille et parentalité), droit des étrangers (rapprochements familiaux, carte de résidents, demandes de renouvellement et autorisations de travail), constitution de dossiers de surendettement et mise en œuvre des démarches.

L'augmentation progressive des temps de missions se met en place au fur et à mesure du renforcement de l'employabilité des personnes : les mises à disposition dans le respect des contraintes individuelles est un vecteur essentiel à la reprise de confiance en soi et en ses capacités.

Les coopérations de territoires et de compétences : à l'intersection des écosystèmes d'acteurs

Avec nos partenaires de l'orientation et de la prescription des publics, nous constatons parfois un manque de mobilisation malgré de belles réussites. Notons ainsi que la plateforme de l'inclusion, bien que pourvoyeuse de profils, n'est pas aussi efficace que souhaitée. Ainsi, sur la totalité des candidatures prescrites, seules 25% sont acceptées. Près de 60 % sont en auto-prescription.

En 2024, un fort accent a été mis, avec succès, sur le développement des relations entre prescripteurs et professionnels de l'accompagnement des publics, les salariés en parcours, actifs ou candidats potentiels et les entreprises et autres donneurs d'ordre dont les collectivités.

L'objectif était que le principe de la mise à disposition soit bien compris de tous et la valeur ajoutée de Chantiers-Yvelines bien identifiée, afin que les parcours de transition soient les plus efficaces possibles (projet professionnel, recrutement).

Concernant le développement des relations entre les prescripteurs, les professionnels de l'accompagnement, les salariés en parcours ou candidats potentiels, ainsi que les entreprises et les donneurs d'ordres comme les collectivités, en particulier pour valoriser la valeur ajoutée de Chantiers-Yvelines et rendre les parcours d'insertion les plus efficaces possibles, nous pouvons mettre en avant les événements suivants :

- ❖ **L'événement « Portes ouvertes »**, en juin 2024, à destination des entreprises et des prescripteurs emploi, durant lequel se sont mobilisés France Travail, le CCAS et le département des Yvelines. Nos partenaires ont ainsi mieux appréhendé la richesse et la complexité de la mise à disposition et des processus d'accompagnement des salariés que Chantiers-Yvelines met en œuvre
- ❖ **Les 5 rencontres entre employeurs et salariés** dans différents formats : job café, job dating, petit-déjeuner emploi, forums. C'est ainsi que :
 - 15 salariés ont rencontré des professionnels d'une entreprise de restauration collective
 - 1 salarié mis en relation avec une société de services à la personne
 - 5 autres salariés mis en relation avec des entreprises dans les secteurs de la mobilité urbaine et du commerce
 - Une immersion professionnelle négociée pour un salarié dans le domaine des espaces verts
 - La présentation d'un autre salarié en parcours auprès d'une entreprise dans le secteur de la peinture
- ❖ Les 13 participations à des événements emploi sur le territoire :

- 3 permanences Job Truck du Chesnay-Rocquencourt, à la rencontre du grand public et des demandeurs d'emploi
 - 1 participation au forum emploi de Vélizy-Villacoublay, de Coignières, d'Ablis
 - 1 participation au salon de la transition professionnelle de Versailles
 - 1 participation au salon de l'emploi et de l'insertion de Trappes
 - Les permanences de proximité à Versailles au sein des Maisons de quartier
 - Un Job Dating au Chesnay-Rocquencourt en toute fin d'année.
- ❖ **Les visites d'entreprises avec les salariés** pour découvrir des secteurs d'activité et des métiers :
- 8 salariés ont ainsi pu visiter les cuisines collectives d'une entreprise du secteur de l'aéronautique sur le site de Vélizy,
- ❖ Les 6 ateliers thématiques en rapport avec la gestion des Ressources Humaines au bénéfice des clients donneurs d'ordre :
- 1 atelier avec la mairie de Versailles (service propreté) portant sur les besoins et opportunités de recrutement
 - 1 séance de médiation collective portant sur le travail en équipe et la gestion de conflits avec la mairie du Chesnay-Rocquencourt
 - 1 atelier portant sur le maintien des salariés en poste et l'intégration de salariés entrants avec la mairie de Versailles
 - 3 ateliers avec l'hôpital Mignot (service restauration) portant sur la meilleure connaissance des postes de travail
 - 2 ateliers relatifs aux postes de travail, l'un avec le collègue Jean-Pierre Rameau l'autre avec la mairie de Versailles.
- ❖ **Les 2 évènements de rencontres et témoignages** entre salariés en parcours et anciens salariés sortis en emploi durable :
- 6 salariés en parcours sur la journée portes ouvertes
 - 17 salariés en parcours et 4 anciens salariés en parcours, dans le secteur de la restauration.
- ❖ Les 9 participations aux forums des Associations organisés par les communes situées sur notre territoire : Versailles, Vélizy, Viroflay, Le Chesnay, Jouy-en-Josas, Guyancourt, Trappes, Voisins-le-Bretonneux, Rambouillet.

Cette typologie d'évènements s'inspire fortement de la démarche SEVE EMPLOI, à laquelle ont été formés les salariés permanents de Chantiers-Yvelines avec pour objectifs de renforcer les liens entre les différentes parties prenantes (salariés en parcours, chargés d'accompagnement, donneurs d'ordre), faciliter et sécuriser les mises à disposition puis les recrutements, diversifier et augmenter le portefeuille des donneurs d'ordre.

La clause d'insertion dans les marchés : une autre manière d'intégrer l'entreprise

Le cadre d'action qu'offre la clause d'insertion dans un marché est de fait pleinement compatible avec l'insertion par l'activité économique (IAE).

Dispositif juridique de lutte contre le chômage et l'exclusion dans la commande publique, les clauses sociales visent le retour à l'emploi et l'insertion professionnelle et sociale des personnes qui en sont éloignées.

Force est de constater que notre activité de mise à disposition au sein des marchés « clausés » de notre territoire est en baisse constante au fil des ans. Néanmoins, la reprise des mises à disposition depuis 2023 nous encourage à poursuivre le travail engagé avec les facilitateurs et facilitatrices du territoire des Yvelines chargés de la coordination et de l'évaluation du dispositif entre les différentes parties prenantes.

Dans les Yvelines, la clause d'insertion est structurée par l'Agence départementale **ActivitY'** qui recense les marchés en cours et sollicite les partenaires de l'IAE pouvant y répondre. ActivitY', par le biais de facilitateurs, fait aussi le lien opérationnel entre les entreprises et les partenaires IAE qui mettent les salariés à disposition de la mise en place jusqu'à la fin du chantier. Les salariés sont référencés et inscrits dans un parcours au sein des clauses. Un point est fait mensuellement avec tous les partenaires mobilisés.

L'action sur les marchés « clausés » concerne essentiellement le secteur des Travaux Publics et est destiné prioritairement aux salariés souhaitant découvrir ou évoluer dans ce secteur. Elle leur permet d'acquérir une expérience significative.

En 2024, 9 salariés en parcours ont bénéficié de mises à disposition au sein des chantiers de notre territoire (2 de Versailles, 1 de Rambouillet et 6 de Trappes) pour **7 entreprises différentes** pour des postes de manœuvres en bâtiment.

Les clauses permettent aux personnes n'ayant jamais travaillé sur le territoire français d'acquérir une expérience forte dans le bâtiment et les travaux publics, opportunité sectorielle que l'association ne couvre pas avec les donneurs d'ordre avec lesquels elle a l'habitude de travailler.

Nombre d'heures	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Clause d'insertion dans le secteur du bâtiment	3 080	4 500	4 250	4 190	1 746	899	3 979	2 465

CHYV'E : notre entreprise d'insertion spécialisée dans le second œuvre du bâtiment



Offre de service et finalité sociale

CHYV'E est une Entreprise d'Insertion (EI), filiale à 100% de l'AI Chantiers-Yvelines qui a pour mission de compléter l'offre de services dans le secteur du second œuvre du bâtiment (activité non réalisable par une association intermédiaire). L'offre de CHYV'E comprend les tâches suivantes :

- ❖ Rénovation de cuisines
- ❖ Rénovation de salles de bains
- ❖ Pose et dépose de papiers peints et supports muraux
- ❖ Pose et dépose de parquets, carrelages et revêtements souples
- ❖ Isolation acoustique et thermique
- ❖ Aménagements extérieurs : création et rénovation des allées, des clôtures et portails
- ❖ Plâtrerie, staff, stuc et gypserie : pose et dépose de cloisons intérieures et faux plafonds
- ❖ Maçonnerie et aménagement d'espaces.

Les chantiers du second œuvre permettent aux demandeurs d'emploi qui souhaitent s'orienter vers des postes de ce type d'intégrer une entreprise du secteur visé et ainsi d'enrichir leurs parcours dans l'objectif d'être recrutés dans des entreprises de droit commun.

Organisation des ressources humaines et résultats en termes d'insertion

Postes intégrés :

- ❖ Peintre et employé spécialisé dans la pose de revêtements souples (sols et murs)
- ❖ Poseur de cloisons
- ❖ Carreleur

Les salariés en insertion bénéficient de contrats de travail de 26 heures hebdomadaires, travaillant du lundi au jeudi.

Équipe 2024 :

- ❖ 1 responsable-gérant dont l'activité est bénévole et qui se charge plus particulièrement de l'activité technico-commerciale (prospection, visites clients, métrés, appui-conseil, rédaction des devis, suivi des chantiers jusqu'à la réception des travaux)
- ❖ 1 peintre expérimenté en CDI, issu de l'équipe des salariés en parcours, anciennement embauché et salarié par l'association intermédiaire (suite de parcours)
- ❖ 1 salarié actif en CDDI de mars à décembre 2024
- ❖ 1 chargée de mission emploi faisant partie de l'équipe des salariés permanents de l'association intermédiaire pour l'accompagnement global (coordination avec les services sociaux, projet professionnel, besoins de formation...)
- ❖ 1 responsable facturation et suivi comptable pour l'activité de gestion
- ❖ 1 partenaire local pour la formation (FLES des Yvelines et des Hauts de Seine).

Nous avons accueilli un seul salarié actif en insertion pendant 10 mois. La taille des chantiers qui nous sont confiés (interventions chez des particuliers principalement) reste encore modeste. Lorsqu'une compétence complémentaire est nécessaire pour finaliser un chantier, nous faisons appel à du personnel accompagné par l'association intermédiaire Chantiers-Yvelines, associé unique de l'entreprise d'insertion.

Résultats en termes d'activité économique :

Nombre de chantiers réalisés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 :

- ❖ 38 chantiers ont été réalisés
- ❖ 34 chantiers concernent des particuliers soit 90% de l'activité
- ❖ 4 chantiers sont issus de bailleurs, syndicats et autres soit 10% de l'activité

Des contraintes d'organisation et de gestion du personnel qui pénalisent l'activité

Le niveau de productivité d'un salarié en insertion nécessite, par nature, un encadrement accru par rapport à un professionnel qualifié et expérimenté. Le salarié en CDI qui encadre les

personnes en insertion se déplaçant en transports en commun, cela limite le nombre de chantiers que nous pouvons accepter en parallèle, dans un souci de satisfaction de nos clients.

Des réalisations de qualité et la satisfaction des clients

L'ensemble des chantiers réalisés au cours de l'année 2024 nous a permis d'apporter à nos salariés un environnement de travail comparable à celui d'une entreprise classique du second œuvre. L'organisation de travail, bien que pénalisante sur certains aspects, nous conforte dans notre capacité à assurer **des chantiers de travaux de qualité dans le respect des délais** présentés aux clients. Délais dont nous avons amélioré la maîtrise tout comme la gestion générale. En 2024, tous nos chantiers ont été réalisés avec une totale satisfaction de nos clients.

L'entreprise a trouvé sa clientèle sur le territoire et bénéficie désormais d'une certaine renommée. Les nouveaux clients viennent souvent vers nous par suite de recommandations d'anciens clients. Certains anciens clients font aussi appel à l'entreprise pour nous confier de nouveaux chantiers.

Un partenariat association intermédiaire - entreprise d'insertion gagnant-gagnant

L'entreprise s'appuie en effet sur un partenariat actif avec Chantiers-Yvelines pour :

- ❖ Évaluer les compétences techniques des salariés en parcours de l'association intermédiaire : tests, peinture, observation des métiers de peintre et carreleur, périodes d'immersion professionnelle de validation du projet professionnel via des mises à disposition, ce qui constitue autant de bénéfices pour les chargés de mission emploi de l'association intermédiaire
- ❖ Recruter des profils qualifiés selon les besoins ; l'association intermédiaire, par son réseau de partenaires orienteurs et prescripteurs de publics, est à même d'avoir un vivier beaucoup plus large de candidats et profils que l'entreprise d'insertion
- ❖ Faire appel à des salariés en parcours pour des mises à disposition ponctuelles nécessaires à l'exécution des chantiers : manutention de matériaux, nettoyage et renfort de personnel technique, ce qui apporte souplesse et réactivité à l'entreprise d'insertion.

Conclusion

L'exercice 2024 aura été un exercice de transition qui nous a tout d'abord permis de redresser l'exploitation en renouant avec l'équilibre budgétaire et ce malgré une activité en retrait par rapport à 2023. Nous avons également posé les bases de notre futur développement en mobilisant nos responsables d'agences aidés de plusieurs administrateurs et en redéfinissant nos priorités.

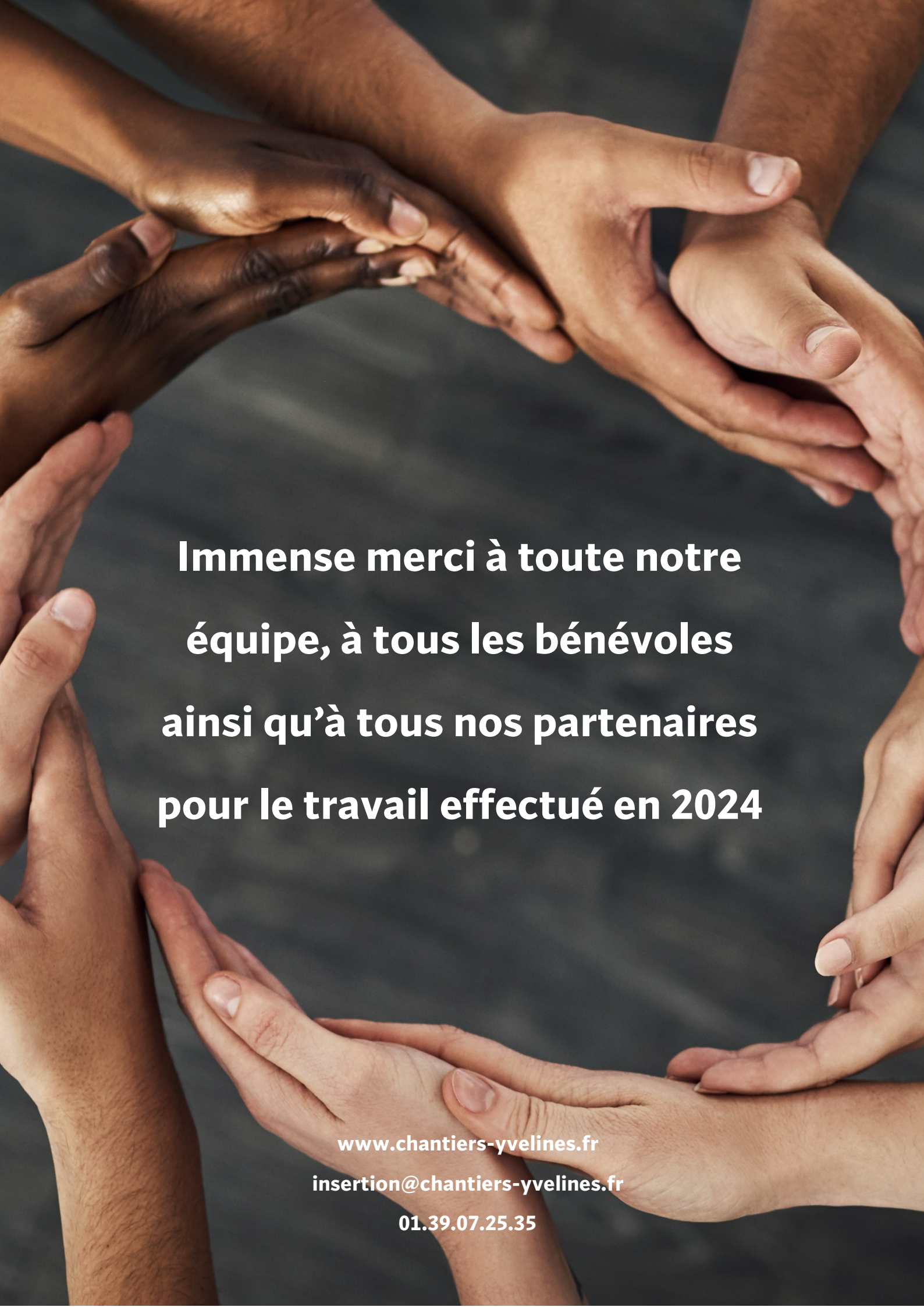
Ainsi, nous souhaitons sur 2025, être plus actifs sur notre territoire par plus de présence terrain de manière à rencontrer de nouveaux donneurs d'ordres. Les premiers résultats sont encourageants, avec un redressement d'activité sur les 5 premiers mois 2025.

Dans cette priorité au développement, nous étudions aussi le projet de création d'une ressourcerie solidaire qui s'inscrit parfaitement dans notre démarche globale d'insertion.

Nous savons pouvoir compter sur notre équipe de permanents aujourd'hui stabilisée, ainsi que sur tous les membres du conseil d'administration pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Nous sommes conscients cependant, que le contexte général n'est guère favorable avec des réductions de budgets, pour nos donneurs d'ordres, comme pour nos subventions.

Mais nous restons résolument optimistes, c'est notre ADN depuis plus de 35 ans.



**Immense merci à toute notre
équipe, à tous les bénévoles
ainsi qu'à tous nos partenaires
pour le travail effectué en 2024**

www.chantiers-yvelines.fr

insertion@chantiers-yvelines.fr

01.39.07.25.35